Copie destinée à olivier.lambert@moc.be

“La taxation du patri

ALEXIS HAULOT

Épinglé

L’AIP bouclé

Le Conseil des ministres a approuvé vendredi une série de textes – projet de loi, arrêtés royaux et arrêtés ministériels – mettant en œuvre la proposition de médiation adoptée par le gouvernement après le rejet de l’accord interprofessionnel (AIP) conclu par les partenaires sociaux mais rejeté par deux syndicats. La proposition a été une nouvelle fois expliquée par la ministre de l’Emploi Joëlle Milquet (CDH). Quant au premier ministre Yves Leterme (CD&V), il a appelé chacun à accepter la proposition. “*Je sais qu’il s’agit d’un sujet très délicat et qui provoque encore des actions mais il est important maintenant d’accepter les nouvelles décisions, qui comportent des améliorations importantes pour les travailleurs. Notre économie se porte bien et a de grande potentialité. Il faut saisir l’occasion et aller de l’avant*”, a-t-il dit. (Belga)

La phrase

“Le drapeau rouge flotte devant l’UCM.”

Le porte-parole de l’Union des classes moyennes

Vendredi matin, la FGTB Namur a bloqué l’entrée de l’entreprise Ronvaux à Ciney et le siège de l’Union des classes moyennes à Wierde (Namur), où près d’un millier de militants se sont rassemblés dans le cadre des actions de protestation organisées par le syndicat pour dénoncer le projet d’accord interprofessionnel ainsi que les dispositions de médiation avancées par le gouvernement. Pour l’UCM, c’est un combat d’arrière-garde.

lalibre.be

COMMENTAIRES
Réagissez à l’interview du président du MOC sur le site de “La Libre Belgique”.

© S.A. IPM 2011. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.

moine est insuffisante”

▸ Le président du Moc estime que l’Etat doit faire plus que combler son déficit.

▸ Et plaide pour échanger des hausses salariales contre des experts en énergie.

Entretien **Vincent Rocour**

Le Mouvement ouvrier chrétien (Moc) donne de la voix au moment où le gouvernement s’apprête à élaborer le budget de l’Etat pour 2011. Thierry Jacques juge qu’il ne faut pas seulement rétablir l’équilibre budgétaire, mais aussi dégager des moyens supplémentaires pour de nouvelles politiques. Comment ? En accentuant la fiscalité sur le patrimoine. Le président du Moc invite par ailleurs les travailleurs à échanger la marge salariale maximale autorisée par l’accord interprofessionnel contre une réduction du temps de travail ou l’engagement d’experts en énergie qui permettrait, à terme, de faire des économies.

Le gouvernement devrait finaliser en mars le budget de l’Etat pour 2011. Le Mouvement ouvrier chrétien est inquiet ?

On voit un peu partout en Europe se mettre en branle deux types de politiques. Il y a d’une part des politiques d’austérité aveugle comme en Grèce ou en Irlande. Ce sont des politiques qui visent à réduire les services publics et la protection sociale, augmenter la fiscalité sur les revenus des citoyens. L’autre politique qui est menée en Europe, c’est ce que fait l’Allemagne : une relance des exportations en mettant sous pression les salaires et les conditions de travail.

L’économie allemande est saine, non ?

Mais les conditions de travail au cours des 10 dernières années s’y sont fortement dégradées. Le pourcentage des contrats atypiques est passé de 19,5% en 1992 à 35% en 2009. Le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté de 26% au cours des 5 dernières années. Les politiques d’austérité et les politiques de relance de l’activité par la compétitivité mènent donc toutes les deux au démantèlement du modèle social mis en place dans la plupart des pays d’Europe.

Mais ce ne sont pas des “méchants capitalistes” qui ont forcé la Grèce ou l’Irlande à se mettre à la diète. Il fallait combler le déficit public. Comme en Belgique.

Bien sûr. Mais la Grèce et l’Irlande sont les pays où la fiscalité sur les entreprises a été la plus fortement allégée. Il n’y a pas de hasard. Les gouvernements grecs ont baissé l’impôt des sociétés de 40 à 24 % au cours de la dernière décennie. Et l’Irlande, pas besoin de faire un dessin: c’est devenu un véritable paradis fiscal pour les entreprises. Dans les deux cas, les gouvernements se sont privés de ressources et ont dès lors creusé les déficits. Cela conduit à une impasse. Si tous les pays européens font la même chose, cela n’arrête jamais. La compétitivité n’a pas de fin : 80% des échanges commerciaux en Europe sont intra-européens.

Mais doit-on alors laisser filer les budgets publics ?

Non. Il faut respecter les contraintes de déficits publics. Mais pour cela, il sera nécessaire de sortir du cadre traditionnel de la réflexion économique. Ainsi, on ne doit pas seulement viser le retour à l’équilibre budgétaire, qui nécessite de trouver entre 20 et 25 milliards d’euros – les chiffres changent tout le temps. On doit aussi dégager des marges nouvelles pour faire face aux défis de l’avenir.

Le défi du vieillissement ?

Et le défi climatique. Ce sont des contraintes auxquelles nous allons être de plus en plus confrontés. Et pour cela il faut mobiliser des nouveaux moyens collectifs.

Combien ?

On parlait de 10 autres milliards.

A l’horizon 2015 ?

Oui. Car nous sommes dans une réflexion de réduction des déficits jusqu’en 2015.

Où trouver cet argent ?

Il y a certainement des choses importantes à faire dans le domaine de la fiscalité pour pouvoir trouver les milliards nécessaires. La fiscalité sur le patrimoine est largement insatisfaisante. C’est très clair quand on compare avec les autres pays. Prenez la France : il y a un impôt sur les gros patrimoines. Autre exemple: les plus-values financières ne sont pas taxées en Belgique. Avec le Luxembourg et la Suisse, c’est le seul pays où c’est le cas. Partout ailleurs, il y a des formes de taxation sur les plus-values financières. Il faut réinstaurer une fiscalité juste et progressive sur le patrimoine, mobilier comme immobilier. On oublie que, jusqu’en 1982, les revenus étaient globalement taxés en Belgique. Ce n’est que depuis lors qu’on a dissocié les revenus du travail des revenus du capital. Cela a provoqué une baisse de la taxation sur le capital alors que la fiscalité sur le travail a été maintenue voire même renforcée. Pas étonnant qu’il y a aujourd’hui un handicap salarial, avéré ou supposé, par rapport aux pays qui nous entourent.

Mais les revenus du travail sont connus et localisables. Ce n’est pas toujours aussi évident avec les revenus du capital…

Cela nécessite des mesures particulières comme la levée du secret bancaire. A nouveau, nous avons là un bel exemple. En France, il existe un fichier, le fichier Ficoba, qui permet à l’administration fiscale de faire correctement son travail. En Belgique, les fiscards eux-mêmes le disent: ils sont dans l’incapacité de faire correctement leur travail et d’identifier les avoirs des ménages belges, singulièrement les plus fortunés.

Mais qu’est-ce qu’il faut entendre par gros patrimoine ?

On dit souvent que cela commence avec un patrimoine de 1 million d’euros en dehors de l’habitation personnelle. Mais si taxation il y a, elle pourrait être progressive.

Pour vous, le déficit ne peut être comblé que par la fiscalité. On ne réduit pas les dépenses publiques ?

Il y a certainement des choses qui peuvent être améliorées dans le fonctionnement de la fonction publique, au niveau fédéral comme des Régions. Je pense aux compteurs à budget en Région wallonne (mise en place auprès des ménages qui ont des difficultés de payement d’un compteur qui limite la consommation d’énergie). C’est une mesure qui coûte à la Région et qui ne règle pas du tout le problème des gens qui sont confrontés à la précarité énergétique. Mais si des choses peuvent être améliorées, il ne peut pas être question de toucher à la qualité des services publics. Au contraire, nous pensons qu’il faut investir davantage dans certains secteurs publics. Il faut par exemple investir dans la SNCB, dans les transports en commun.

Ce ne sont quand même pas des politiques qu’un gouvernement en affaires courantes peut mener…

Les affaires courantes limitent effectivement les marges de manœuvre. Voilà pourquoi nous demandons qu’un gouvernement de plein exercice puisse être mis en place. Cela nous préoccupe beaucoup même si on comprend la difficulté des négociations institutionnelles.

Vos propositions en matière fiscale risquent de ne pas plaire aux partis libéraux. Or, après avoir été mis sur la touche pendant 7 mois, les voilà de retour dans la négociation institutionnelle. La N-VA y serait a priori aussi opposée. Vous n’êtes pas dans l’utopie, là ?

Et on pourrait rajouter que les leaders européens développent aussi des propositions marquées à droite. Il faut dès lors que les citoyens, les organisations syndicales, les associations se mobilisent pour réclamer des projets politiques progressistes.

Vous en pensez quoi du retour en grâce des libéraux ?

La situation est si complexe. Je comprends qu’on essaye toutes les formules possibles. Mais je ne suis pas sûr que les choses seront plus faciles. Et je reste très interrogatif sur le travail de l’informateur.

Et si cela débouche sur un changement de majorité dans les Régions ?

Ce n’est pas notre rôle de dire qui doit faire partie des gouvernements. Cela étant, nous tirons des majorités Olivier des motifs de satisfaction que nous n’avions pas avec des gouvernements impliquant le MR.

La CSC est le seul syndicat à avoir approuvé le projet d’accord interprofessionnel. FGTB et CGSLB mèneront une journée de grève vendredi prochain. La CSC – qui fait partie du Moc – est dans une situation inconfortable ?

Après avoir retouché le projet d’AIP, le gouvernement va le mettre en œuvre. La balle est désormais dans le camp de secteurs où l’on va devoir faire des accords sociaux dans les conditions posées par cet AIP. Et là, il ne semble qu’il y a des marges de manœuvre pour conclure des accords qualitatifs. C’est le moment ou jamais de négocier des accords de réduction du temps de travail, qui pourrait être préférable à des hausses de salaires limitées à très peu de chose dans l’AIP. On pourrait aussi y négocier ce que j’appelle du “pouvoir d’achat collectif”.

C’est-à-dire ?

On pourrait mutualiser, à l’échelle d’un secteur ou d’une entreprise, les marges salariales pour engager des experts en économie d’énergie qui seraient à la disposition de l’entreprise ou des entreprises du secteur ainsi qu’à leurs travailleurs, y compris à leur domicile. En faisant cela, on créerait de l’emploi. Mais en plus, on collectivise des moyens qui, à terme, pourraient rapporter davantage aux travailleurs concernés que s’ils bénéficiaient d’une faible augmentation de la masse salariale.

Copie destinée à olivier.lambert@moc.be

© S.A. IPM 2011. Toute représentation ou reproduction, même partielle, de la présente publication, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable et écrite de l'éditeur ou de ses ayants droit.